



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Centre-Val de Loire | 2010

---

### Orléans – Zac Bourgogne, rue Calvin, rue de l'Université et rue du Gros-Anneau

Fouille préventive (2010)

Didier Josset

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/37690>  
ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Didier Josset, « Orléans – Zac Bourgogne, rue Calvin, rue de l'Université et rue du Gros-Anneau » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 08 septembre 2020, consulté le 26 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37690>

---

Ce document a été généré automatiquement le 26 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Orléans – Zac Bourgogne, rue Calvin, rue de l'Université et rue du Gros-Anneau

Fouille préventive (2010)

Didier Josset

---

- 1 La fouille de l'îlot Calvin à Orléans (Loiret) a eu lieu durant quatre mois de novembre 2010 à février 2011. Elle s'intègre dans le projet de Zone d'Aménagement Concertée Bourgogne de trois îlots du centre historique d'Orléans, aux abords orientaux de la muraille antique. Cette fouille est la seconde des quatre opérations archéologiques confiées à l'Inrap dans l'emprise de la Zac. L'étude documentaire menée par le SAMO et les sondages archéologiques réalisés par l'Inrap en 2008 ont alors permis de mettre en évidence une occupation continue depuis le II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. jusqu'à nos jours. Compte tenu de l'intérêt historique des témoignages matériels recueillis, et du bon état de conservation du sous-sol, une fouille archéologique a été prescrite en préalable à la réalisation du projet d'aménagement.
- 2 Sur l'îlot Calvin, la fouille précède la construction de locaux pour le Conseil régional. D'une surface totale de 3 294 m<sup>2</sup>, elle occupe une partie du versant du coteau nord-sud de la Loire. La surface étudiée est d'un seul tenant, mais les secteurs fouillés, sondés et nettoyés sont disjoints. La stratification observée atteint jusqu'à 8 m d'épaisseur, mais la mise en place d'un zonage assorti de l'obligation de respecter des cotes de fond de fouille imposées par le cahier des charges scientifique n'a permis d'étudier qu'une faible part du potentiel archéologique du site. Les résultats de la fouille sont d'un grand enseignement pour l'histoire de la ville, surtout dans leur mise en perspective avec les données de la fouille de la rue Saint-Flou.
- 3 Les observations confirment la limite occidentale d'un talweg à l'ouest de l'îlot Calvin. Sa largeur considérable, comprise entre les rues de l'Université (à l'ouest) et de la Tour Neuve, voire la place Saint-Aignan (à l'est), est de 170 à 270 m d'ouverture maximum.
- 4 L'occupation gauloise est continue entre la charnière II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et -30/-10. Elle est accompagnée d'une nette intensification de l'activité humaine. Les espaces extérieurs

présents dans tous les secteurs subissent l'impact direct de l'occupation domestique environnante, en particulier à l'ouest de l'espace étudié. L'occupation se développe jusqu'au talweg, et prend place sur tout son versant occidental.

- 5 Grâce aux observations effectuées rue Saint-Flou et sur l'îlot Calvin, on dispose d'arguments très sérieux qui accréditeraient l'hypothèse que la topographie originale du secteur ait opportunément constitué la limite orientale de l'*oppidum* gaulois. L'occupation protohistorique fortement stratifiée présente à l'ouest, est un pendant significatif au « vide » constaté de l'autre côté de la vallée. Les phases d'occupations, identifiées, matérialisent l'extension la plus orientale d'une occupation domestique à caractère urbain, dont le statut demeure cependant difficile à préciser.
- 6 Entre 30-10 av. J.-C. et 20 apr. J.-C., le quartier est restructuré, pour répondre à une volonté de lotissement et d'extension urbaine. Cela se concrétise par une phase de remblayage massif d'une partie des versants ouest (îlot Calvin) et est (rue Saint-Flou) du talweg. Ces travaux sont suivis d'aménagements dont la nature est incertaine, de même que la structuration parcellaire générale. Les aménagements identifiés pour la période 20-25/400 apr. J.-C. ne peuvent être rattachés au centre monumental public, dont on suppose la présence à l'ouest du site et de la rue de l'Université. Il s'agit d'un quartier d'habitation à vocation artisanale où une activité de verrier est attestée au I<sup>er</sup> s. Les terrains, occupent une place particulière, en limite du talweg qui au I<sup>er</sup> s. est encore « grand ouvert ».
- 7 La dépression est progressivement remblayée aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. Dans le courant du IV<sup>e</sup> s., des aménagements structurés, à l'emplacement de cette ancienne zone de rejet, montrent que ces terrains sont intégrés au réseau urbain. Alors que la ville est cantonnée par une enceinte, le processus de transformation de l'espace urbanisé se traduit par une diminution de la pression urbaine et une redistribution des entités spatio-fonctionnelles. L'îlot Calvin est finalement assez proche du siège épiscopal qui constituera un des cœurs de la cité à venir.
- 8 C'est sans doute pourquoi l'occupation de la fin du Bas-Empire se maintient à un bon niveau, et qu'elle se poursuit durant l'Antiquité tardive, aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s., aux abords du talweg toujours bien présent dans le paysage urbain. La probable dévolution fonctionnelle des parcelles médiévales primitives se rapporterait au seul domaine domestique, jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> s., malgré le fléchissement apparent de l'activité aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> s. Comme pour les siècles précédents, on ne connaît pas d'éléments structurants pour cette période. Les fosses de rejets secondaires sont omniprésentes, et le mobilier et l'alimentation carnée attesteraient une population urbaine plus ou moins aisée.
- 9 À partir du milieu du VIII<sup>e</sup> s., on perçoit une intensification très nette de l'occupation domestique avec l'apparition des premières latrines dans des espaces de type cour ou jardin à proximité d'un ou plusieurs habitats. Le niveau de vie des habitants ne faiblit pas. L'analyse comparée des assemblages de mobilier suggère la récupération des matériaux métalliques est à l'œuvre.
- 10 Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s., les creusements de fosses sont moins nombreux et le premier puits est attesté. Le renforcement de la structuration du sol et l'organisation plus stricte du parcellaire sont deux phénomènes en progression. L'ancien talweg est probablement aménagé et habité ; il est possible que la rue du Gros-Anneau soit désormais tracée. La fonction domestique des lieux semble exclusive. Pour les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s., les tendances

antérieures se confirment. Cours et jardins sont présents en cœur d'îlot. Les fosses de type dépotoir sont totalement absentes ; on ne repère plus que des latrines et un puits. Le parcellaire demeure inconnu dans sa forme et dans son organisation.

- 11 Si on ne dispose quasiment d'aucune donnée sur l'îlot qui se trouve à l'est de la rue du Gros-Anneau, on sait qu'à l'ouest, l'îlot Calvin est désormais bien circonscrit par les rues des Écoles (rue de l'Université), du Roche du Chameau (rue Calvin) et la rue du Gros-Anneau. La topographie est proche de celle du paysage urbain actuel car le talweg est complètement comblé. La rue du Gros-Anneau connaît plusieurs changements d'orientation jusqu'au XVII<sup>e</sup> s. Le parcellaire d'origine médiéval fait l'objet de nombreuses restructurations avec un bâti particulièrement dense, le long des rues, et le cœur de l'îlot Calvin. Ce dernier constitue maintenant le cœur du quartier des écoles alors en plein développement. À l'extrême fin du XV<sup>e</sup> s. l'Université, dénommée Grandes-Écoles de France, est édifiée le long de la rue de l'Université, à l'ouest du site.
- 12 Les Carmes Déchaussés acquièrent les parcelles situées à l'est de la rue du Gros-Anneau en 1654. Ils y édifient les bâtiments conventuels et aménagent des jardins jusqu'à la rue Saint-Flou à l'est. La destruction d'une partie de ceux-ci et le déclassement de la rue du Gros-Anneau au milieu du XX<sup>e</sup> s. signifieront la disparition des îlots d'origine médiévale. Si l'enseignement perdure grâce à la construction d'un groupe scolaire, la vocation résidentielle des parcelles disparaît, au bénéfice de la création plus récente des Bains-douches le long de la rue Jean-Calvin.

**Fig. 1** – Vue vers le nord de la stratification antique et haut Moyen Âge conservée dans l'emprise du bâtiment de l'ancienne université médiévale, rue de l'Université



Cliché : D. Josset (Inrap).

---

## INDEX

**Année de l'opération** : 2010

**nature** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

**lieux** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtGRaViHm0QS>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtjgQVRksXzH>

**chronologie** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

## AUTEURS

**DIDIER JOSSET**

Inrap